
Motion de Levasseur demandant l'insertion au bulletin de l'adresse de la société populaire régénérée de Montdidier (Somme), et remarque de Monmayou, lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794)

Levasseur (de la Sarthe), Hugues-Guillaume-Bernard-Joseph Monmayou

Citer ce document / Cite this document :

Levasseur (de la Sarthe), Monmayou Hugues-Guillaume-Bernard-Joseph. Motion de Levasseur demandant l'insertion au bulletin de l'adresse de la société populaire régénérée de Montdidier (Somme), et remarque de Monmayou, lors de la séance du 3 vendémiaire an III (24 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 20-21; https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16450_t1_0020_0000_13

Fichier pdf généré le 07/10/2019

J'ai reçu du citoyen André Borreldat, vice-président du département de l'Aude, habitant Carcassonne, la somme de trois cents livres pour satisfaire à la loi mentionnée ci-dessus; et à la lettre écrite au receveur du district le 4 frimaire par les commissaires de la Trésorerie nationale à Paris. Pour laquelle somme il sera inscrit, conformément au décret susdaté.

ESCAFFRE, receveur.

41

La société populaire de Montauban, département du Lot, écrit à la Convention nationale qu'elle a cru devoir donner de la publicité à l'adresse qui lui a été présentée par la société populaire de Dijon, et à la profession de foi de la société séante à Paris, rue de Sèves, n° 1085; elle déclare qu'elle professera jusqu'à la mort les principes qui y sont contenus.

Renvoyé aux comités de Législation, de Sûreté générale et de Salut public (57).

42

La société populaire de Charolles [Saône-et-Loire] se plaint avec force de l'audace de l'aristocratie et du modérantisme : elle demande la prompte réincarcération de plusieurs contre-révolutionnaires qu'elle dit avoir été élargis.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (58).

[Copie de l'adresse de la société populaire de Charolles à la Convention nationale, s. d.] (59)

La criminelle aristocratie et le lâche modérantisme relèvent leurs têtes infernales sur le sol de la liberté.

L'élargissement de plusieurs contre-révolutionnaires donne des inquiétudes aux patriotes : faire refluer cette peste publique dans le sein de la grande famille, c'est infuser le poison le plus dangereux dans les veines de la République; c'est assassiner le gouvernement.

Hâtez-vous, législateurs, de réprimer ces mesures, réintégrez promptement, dans les maisons d'arrêt, digne repaire de l'aristocratie, tous ces reptiles venimeux, dont le souffle pestilenciel infecte l'atmosphère de la liberté.

Prononcez, législateurs; les principes et la révolution l'ordonnent. *Suivent les signatures.*

(57) P.-V., XLVI, 56.

(58) P.-V., XLVI, 57.

(59) J. Mont., n° 152.

43

Le comité de surveillance de Cluny, département de Saône-et-Loire, dépose dans le sein de la Convention nationale ses alarmes sur les nouvelles manœuvres de l'aristocratie, et demande qu'une ligne de démarcation soit tracée vigoureusement entre les ennemis naturels du peuple et ceux qui servent ses intérêts; que les ci-devant castes privilégiées soient exclues de toutes fonctions publiques, les intrigants et les fripons sévèrement poursuivis.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (60).

44

La société populaire régénérée de Montdidier, département de la Somme, écrit à la Convention nationale que l'aristocratie et le fanatisme lèvent une tête audacieuse : elle l'invite à déployer la plus grande vigueur; elle presse la formation des comités révolutionnaires, et réclame l'exécution de la loi du 17 septembre. Que les ennemis du peuple périssent, s'écrie-t-elle, et que la Convention triomphe! ce vœu est gravé dans nos âmes en caractères de feu.

Mention honorable, insertion en entier de l'adresse au bulletin, renvoyé au comité de Sûreté générale (61).

[La société populaire de Montdidier à la Convention nationale, s. d.] (62)

Citoyens Représentans,

L'aristocratie et le fanatisme lèvent une tête audacieuse; ces deux monstres osent former le projet de nous renverser et de vous détruire. Nous sommes debout, et nos corps vous serviront de remparts. Marchez sur vos ennemis avant qu'ils marchent sur vous; écoutez nos dignes frères les Jacobins, écoutez-nous : comme eux, nous demandons la prompt formation des comités révolutionnaires; comme eux, nous demandons à grands cris l'exécution de la loi du 17 septembre. Ces mesures seules peuvent nous sauver. Que les ennemis du peuple périssent et que la Convention triomphe : ce vœu est gravé dans nos âmes en caractères de feu.

LEVASSEUR demande l'insertion au Bulletin.

MONMAYOU : Je ne m'oppose pas à l'insertion au Bulletin, mais aussi il est bon d'informer les sociétés populaires que le brigandage

(60) P.-V., XLVI, 57. Gazette Fr., n° 997.

(61) P.-V., XLVI, 57.

(62) Bull., 3. vend. (suppl.).

lève aussi une tête altière, et que des intrigants veulent se mettre à leur tête et les tromper.

L'insertion est décrétée (63).

45

Après l'extrait de la correspondance, on donne lecture d'une lettre adressée par le représentant du peuple Dartigoeyte, dans les départements du Gers et Haute-Garonne, à la Convention nationale, pour lui demander un congé de trois décades, dont il a besoin pour réparer sa santé.

Sa demande lui est accordée (64).

46

Plusieurs députations sont admises à la barre, et obtiennent la parole dans l'ordre qui suit :

a

Une députation de la commune d'Arras [Pas-de-Calais] exprime fortement son vœu pour que la révolution ne devienne pas la proie des hommes immoraux, pour que la Convention nationale ne se laisse pas influencer par une société fameuse qui existe à côté d'elle, société qui fut jadis l'arène des champions de la liberté, et depuis la cour d'un dictateur insolent; pour qu'elle maintienne le gouvernement révolutionnaire, et conduise jusqu'au port le vaisseau de la liberté : elle termine par observer que le mépris public a plus arraché de victimes au fanatisme, que la terreur de l'échafaud.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion de l'adresse au bulletin (65).

L'orateur (66) : L'opinion publique agite maintenant une grande question : la Révolution deviendrait-elle la proie de quelques ambitieux, comme tous les autres bouleversements politiques, ou le peuple s'en emparera-t-il pour jouir de ses bienfaits? Les principes sacrés qui basent les droits du peuple seront-ils rangés dans la classe des axiomes aristocratiques, par les mêmes hommes qui les ont tirés de l'oubli, ou bien toutes nos oscillations se briseront-elles devant l'immutabilité des lois de la nature?

Par le gouvernement révolutionnaire comprendra-t-on une force puissante qui fixe toutes

les passions vers le seul point central, la félicité publique, ou bien l'assimilera-t-on à un volcan dont le repos momentanément annonce une nouvelle irruption et qui ne donne des signes d'une existence active, qu'en vomissant des nuages d'un feu dévorateur?

Voilà, représentants, ce que tous les citoyens d'Arras se demandent à eux-mêmes, en lisant les discussions agitées dans une certaine réunion d'individus dont l'influence a dirigé jusqu'ici le levier du gouvernement :

[voilà ce que nous nous demandons à nous-mêmes, en voyant ce système de terreur, dont six mois de massacres ont été le funeste résultat, retrouver des partisans jusque dans cette assemblée, qui a vu dans ces temps désastreux un fleuve de sang couler au milieu même de son enceinte.

Un peuple dont l'existence politique date depuis cinq années, et dont l'enfance révolutionnaire s'est instruite à l'école de l'infortune, devient une pépinière de héros : ses bras gigantesques dispersent les nuées d'esclaves qui s'amoncellent contre lui et ses pieds d'éléphant brisent comme une faible argile le fantôme de l'ambition qui oserait s'élever au-dessus de sa tête.

Son enfance est finie, citoyens, et la chute de Robespierre est un signe de sa vigoureuse adolescence] (67).

Il existe à côté de vous une société fameuse dans nos annales, jadis l'arène où les champions de la liberté s'exerçoient à la lutte qu'ils devoient soutenir contre le despotisme; depuis, la cour d'un dictateur insolent, qui, du haut de sa tribune aux harangues, étendoit sur toute la France un sceptre de fer; et maintenant nous présageant l'image d'un parlement dictatorial où l'on discute les moyens de museler le peuple, et de donner des fers même à la pensée.

[Ses variations tiennent aux différents caractères de ces hommes que les révolutions populaires roulent avec elles. La vertu n'est pas toujours le seul levier des révolutions, l'inquiète ambition s'attache souvent à elles, comme un alimant à sa cupidité.

Aussi avons-nous vu se ranger sous les étendards de la liberté, combattre même aux premiers rangs, ces hommes immoraux, flétris déjà par le fer rouge de l'ignominie :

Un Brissot, qui s'était fait enfermer à Londres comme un escroc; un Chabot, qui avait fait à la face du ciel le vœu de l'imposture; un Danton, qu'une insouciance épicurienne rendait l'homme de toutes les factions. Ces hommes du haut de la tribune des Jacobins, avaient lancé la foudre qui anéantit les Capet; mais ils se gorgeaient des trésors du peuple, ou, comme Brissot, ils vendaient leur popularité aux guinées de Pitt] (68)

Les Brissot, les Chabot, les Danton, du haut de la tribune de cette société, avoient lancé la foudre qui a anéanti les Capet, mais ils se gorgeoient des trésors du peuple. Derrière eux se

(63) *J. Fr.*, n° 729; *M.U.*, XLIV, 42; *Ann. R.F.*, n° 3; *Rép.* n° 6.

(64) *P.-V.*, XLVI, 57-58.

(65) *P.-V.*, XLVI, 58. *Moniteur*, XXII, 61.

(66) Nous suivons le texte donné au *Bull.*, 5 vend. (suppl.).

(67) *Moniteur*, XXII, 61.

(68) *Moniteur*, XXII, 61.